

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;

A EWIG,  
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Avril 1878.

## Chronique générale.

Le Parlement rouvre ses séances aujourd'hui lundi. Il ne paraît pas que le programme de ses travaux, même dans la pensée des gauches, comporte de longues et vives discussions.

Il est déjà certain que la Chambre se bornera à nommer la commission du budget de 1879, mais qu'elle n'en commencera pas la discussion dans le cours de la session ordinaire. Cette discussion sera donc ajournée à une session extraordinaire de novembre. C'est sans doute à cette époque que recommencera, dans toute son intensité, la lutte des partis, qui ira s'envenimant jusqu'à la fin de 1880.

Alors seulement se produira une situation définitive et nette.

Le mois de mai sera probablement employé presque exclusivement à la Chambre par l'achèvement de la vérification des pouvoirs. Il reste à examiner 40 élections du 4 octobre.

Sur ces 40 élections, 25 sont contestées, les rapporteurs proposent de les annuler.

Ils ne concluent à la validation que pour 15 d'entre elles.

Il y a là un élément d'irritation déjà assez grand pour qu'on ne songe pas à en soulever d'autres pendant le mois de mai.

La commission d'enquête parlementaire sur les élections doit faire, en dehors de son rapport général et de ses rapports d'ensemble sur les diverses régions du territoire, des rapports spéciaux sur les élections que la Chambre a ajournées jusqu'après avis de la commission des enquêtes.

Ces élections sont au nombre de sept :

ce sont celles de MM. de Fourtou, baron Reille, Jolibois, Jérôme David, du Douët, Paul de Cassagnac et de La Rochejaquelein.

Les sous-commissions qui ont opéré en province dans les régions auxquelles appartiennent ces élections déposeront les rapports spéciaux dès la rentrée.

On annonce que le rapport sur l'élection de Fourtou sera fait par M. Floquet ; celui sur l'élection Paul de Cassagnac, par M. Spuller ; celui sur l'élection Jérôme David, par M. Crozet-Fourneyron, et celui sur l'élection Jolibois par M. Villain.

Tous ces rapports doivent conclure à l'invalidation.

On assure que M. de Fourtou se propose de défendre chaleureusement son élection.

M. Dufaure, en quittant Paris, avait réellement, assure-t-on, l'intention de prolonger son congé jusqu'au 1<sup>er</sup> mai. S'il l'abrège, comme on l'annonce, c'est, paraît-il, parce qu'il a conscience des difficultés de situation que doit rencontrer M. Savary, en face de certaines exigences radicales. En d'autres termes, les circonstances sembleraient telles à l'honorable garde des sceaux qu'il estime urgent de reprendre en personne, sans plus de retard, la direction de la Justice.

Les amis de M. de Marcère annoncent que celui-ci espère être compris parmi les invités que le Maréchal recevra à la Forêt, pendant le prochain séjour que le chef de l'Etat compte faire dans cette résidence.

Dès la reprise de la session législative, les gauches discuteront une question importante : quelques radicaux manifestent l'intention de tenir en échec le général Borel, pour le remplacer par un ministre de la guerre qui serait un instrument docile entre les mains de M. Gambetta.

On profitera de l'avènement du ministre désigné par les gauches pour épurer (c'est le terme qui a été employé) le corps des officiers de la réserve et de l'armée territoriale qui sont des réactionnaires, d'après les radicaux. Ce bouleversement accompli dans le cadre de nos officiers actuels choisis parmi les anciens militaires les plus méritants, on s'empressera de déposer un projet de loi, d'après lequel les officiers de nos réserves, assimilés aux officiers de l'armée active, ne pourront plus être destitués par le ministre de la guerre, leur grade devenant ainsi leur propriété.

Beaucoup de députés étaient de retour dès la semaine dernière à Paris, et venaient prendre langue dans les ministères, en même temps qu'ils sollicitaient des emplois et des faveurs pour leurs amis.

Deux députés, reçus jeudi par un sous-secrétaire d'Etat, lui ont nettement déclaré que la Chambre une fois rentrée en session ne se séparerait pas avant d'avoir voté la révision de la Constitution, en vue d'obtenir le retour du Parlement à Paris pour l'ouverture de la prochaine session.

Le sous-secrétaire d'Etat fit à ces deux députés cette singulière réponse : Le ministre ne combattra pas ouvertement la proposition, mais nous aurons des amis qui l'appuieront, et le gouvernement cédera.

D'autres députés, dit l'Assemblée nationale, ont fait également la même déclaration de divers côtés, ce qui permet aujourd'hui de ne plus douter des véritables intentions de la majorité pour ramener le gouvernement à Paris.

Des modifications ministérielles paraissent aujourd'hui vraisemblables. On annonce comme imminente la démission de M. Léon Say, ministre des finances, qui serait, dit-on, remplacé par M. Cochery. M. Wilson serait nommé sous-secrétaire d'Etat des finances à la place de ce dernier.

Ces bruits, fort accrédités depuis 24 heures, non rien de commun avec la retraite de

M. le général Borel, ministre de la guerre, qui se rattacherait à de tout autres considérations.

Il y a encore certains candidats républicains, pour les élections législatives du 5 mai, qui ont une manière à eux d'interpréter les instructions ministérielles au sujet de la liberté électorale. — Dans le Finistère, un candidat a fait ouvrir gratuitement les cabarets à Quimperlé, à Noëlan, à Nelgen, à tous les électeurs de ces communes qui s'engagent à voter pour lui. Et si ce candidat est élu, il y a gros à parier qu'il ne sera pas invalidé.

Le conseil général du Nord, dans sa dernière séance, vient d'émettre le vœu suivant, relatif à l'enquête industrielle dont l'ouverture a lieu aujourd'hui : « Le conseil général, constatant le déplorable état de presque toutes les branches d'industrie du département du Nord, émet le vœu que le gouvernement, le Sénat et la Chambre y apportent promptement un remède et tiennent compte des réclamations qui seront présentées à l'enquête par les comités industriels de ce département. »

Que devient donc l'ère de prospérité ?

Les provinciaux et les étrangers affluent à Paris. On évalue à près de cent mille le nombre des voyageurs attirés déjà par l'Exposition universelle.

Ce chiffre est établi par le nombre de chambres et d'appartements meublés, actuellement occupés.

Le nombre des locaux, appartements et chambres des 9,500 hôtels de Paris, s'élève à près de 450,000, et il y en a déjà plus de 442,000 occupés.

Les fauteuils roulants, dont nous avons déjà parlé, sont au nombre de cinq cents ; ils seront prêts à fonctionner pour le jour de

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LE VAL DORMANT

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

(Suite.)

Un quart d'heure après, les livres étaient jetés pêle-mêle sur les rayons, les encriers roulaient sous les bancs renversés, et les jeunes espérances s'échappaient comme une légion de diabolins déchaînés, allaient se culbuter, en criant, sur la pelouse.

Notre galant Ichabod n'eut garde de se souvenir que sa tâche ordinaire du jour n'était pas même à demi faite.

Après avoir passé près d'une heure à sa toilette, brossant et nettoyant de son mieux son unique habit, d'un noir luisant ; après avoir longuement étudié l'expression de ses regards dans un morceau de miroir brisé, il se mit en route pour emprunter un cheval au fermier le plus voisin, vieillard hollandais, très-sujet à la colère, qui s'appelait Hans Van-Ripper.

Apparemment Van-Ripper était, ce jour-là, en veine de bonne humeur ; il prêta son cheval sans

trop murmurer : à vrai dire, c'était un pauvre animal (le cheval !) ; épuisé au travail de la charrue, il avait perdu presque tout ce qui constituait l'existence de sa jeunesse, excepté ses vices.

Il était décharné ; son poil rare lui donnait un air de vieille brosse ; son cou rappelait celui du dromadaire, et sa tête celle d'un marteau ; sa queue et sa crinière en désordre étaient nattées avec de la bourre ; son œil droit avait perdu sa pupille et errait de çà et de là comme la fenêtre ronde d'une lanterne de corne, tandis que l'autre avait la vivacité d'un feu follet.

Cependant, en souvenir de son ardeur éteinte et de son impétuosité des années écoulées, on l'appelait Poudre-à-Canon.

Autrefois, il avait été le coursier favori de son maître, le rude Van-Ripper, qui était parvenu à infuser un peu de son propre caractère dans l'animal ; car, si vieux et si faible qu'il fût, Poudre-à-Canon avait un fond d'humeur diabolique qui le rendait plus redoutable que les jeunes pouliches les plus capricieuses de la contrée.

On peut aisément se figurer quelle bonne tournure devait avoir Ichabod, monté sur cette laide et mauvaise bête.

Ses genoux s'élevaient presque à la hauteur du pommeau de la selle ; ses coudes pointus, tirés en arrière et secoués à chaque pas, faisaient l'effet des

pattes d'une sauterelle qui essaie de s'envoler ; sa cravache se balançait perpendiculairement dans sa main, comme une férule ; son petit chapeau de laine descendait sur son nez, et les pans de son habit s'étaient jusqu'à la queue de son cheval.

Tout cet ensemble faisait un drôle d'amoureux.

Qu'importe ! le ciel était bleu, l'air tépide ; la nature resplendissait d'une teinte rose et dorée ; les forêts étaient colorées de brun et de jaune, sauf en quelques endroits, où les arbres les plus tendres, déjà atteints par les premiers froids, marbraient la nuance générale de leurs feuilles orangées et écarlates.

Par instants, des volées de canards sauvages traversaient l'air ; on entendait le jappement de l'écureuil sur les branches du chêne et du bouleau ; les petits oiseaux chantaient, sautaient et se poursuivaient de buisson en buisson, d'arbre en arbre, empressés de piller les graines répandues en profusion autour d'eux.

A travers leurs gazouillements joyeux, on entendait aussi ceux des merles ; on entrevoyait dans le fourré le pivert avec ses ailes dorées, sa tête cramoisie et sa gorge noire ; le splendide oiseau de cède avec ses ailes teintées de rouge, sa queue jaune et sa petite huppe de plumes ; le geai se rengorgeant dans son glorieux vêtement bleu de ciel, criant, bavardant, sautillant et provoquant tous les chanteurs des bois.

Ichabod contemplait avec délices ce beau spectacle de l'automne, symbole de l'abondance.

Des pommes innombrables accablaient les arbres de leur poids et en courbaient les branches jusqu'à terre ; d'autres emplissaient déjà les paniers destinés au marché, ou étaient réunies en petites collines et réservées au pressoir à cidre.

Plus loin, les champs de blé indien, dont les épis d'or s'entremêlaient au vert feuillage, rappelaient les gâteaux et les puddings de la ferme de Van-Tassel ; les jaunes citrouilles, qui tournaient leurs ventres rebondis au soleil, n'étaient point non plus déplorables au regard ; et la douce odeur des ruches attirait l'imagination de notre voyageur dans la riante perspective des gâteaux à thé bien beurrés, et garnis de miel et de mélasse par les délicates mains de Katrina.

Bercé dans ces pensées nourrissantes et ces espérances sucrées, Ichabod arriva bientôt sur le sommet d'une longue colline.

Le soleil inclinait lentement son disque immense vers l'occident.

La surface du Tampan-Zee, calme et brillante, réfléchissait tout le spectacle de la nature, l'ombre bleue d'une montagne, quelques nuages dont les couleurs changeaient insensiblement à mesure que s'abaissaient les derniers rayons du jour, les crêtes boisées de ravins qui surplombaient en divers endroits la rivière.

l'ouverture. Le modèle est aussi élégant que confortable. Plus d'une dame sera certainement tentée de profiter d'un moyen de locomotion si commode. Parions qu'entraînés par le prix relativement minime de l'heure, nous verrons souvent à l'Exposition, comme a dit quelque part La Fontaine, « bon nombre d'hommes qui seront femmes ! »

Nous lisons dans l'Agence Havas :

« Quelques journaux avaient prétendu qu'un soldat venait d'être victime d'un lâche attentat. Ce soldat, appartenant à la garnison du Mont-Valérien, aurait été attaqué et aurait eu le pied coupé par ses agresseurs. La prétendue victime de cette mutilation est un nommé Merlet, âgé de 22 ans, soldat au 42<sup>e</sup> de ligne. Il résulte du rapport des médecins commis à l'examen de l'affaire, que le soldat ne portait pas son soulier quand le coup a été porté. On suppose que ce soldat s'est fait lui-même cette blessure pour se dispenser de servir. »

## LE CAPITAL

Destiné au Père Duchêne.

Le 23 mars dernier, vers neuf heures du matin, Paul-Louis Lebiez, professeur, âgé de vingt-cinq ans, assassinait froidement, avec la complicité d'Aimé Barré, âgé de vingt-six ans, ancien clerc de notaire, la veuve Gillet, qu'ils avaient attirée dans l'appartement de Barré, rue Hauteville, 64, pour la voler.

On sait comment le crime a été commis, comment le vol a été réalisé, comment s'est fait le partage du butin.

Mais, ce que l'on ignore, c'est la destination que l'un des assassins, Louis Lebiez, se proposait de donner au produit du crime.

Il le destinait, en partie, à faire l'éducation du peuple, à défendre ses droits et à travailler par la publication d'un journal à l'avènement des nouvelles couches sociales.

Il s'agissait de faire revivre le Père Duchêne. Le citoyen Lebiez, ainsi qu'un jeune professeur de belles-lettres, M. Hippolyte Buffenoir, ex-candidat à la députation, devait rédiger les articles de politique et d'économie sociale. Le citoyen Aimé Barré devait faire le compte rendu des tribunaux et la chronique des crimes et des accidents.

Des réunions journalières avaient lieu après le 23 mars, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 3, dans le logement que Lebiez habitait avec sa maîtresse, Marie J...

Pendant les derniers jours du mois de mars et les cinq premiers jours du mois d'avril, toutes les dispositions pour la rédaction du Père Duchêne étaient prises; on traitait pour l'impression du nouveau journal LE PÈRE DUCHÊNE, avec M. Worms, imprimeur à Argenteuil, et, le 6 avril, Paul-Louis Lebiez et Hippolyte Buffenoir faisaient à Versailles, à la préfecture de Seine-et-Oise, la déclaration voulue par la loi.

Hippolyte Buffenoir signait en qualité de

propriétaire du futur journal, et Louis Lebiez en qualité de gérant.

En effet, leur déclaration se terminait de la manière suivante :

« Le gérant du Père Duchêne sera M. Lebiez » (Paul-Louis), né à Angers le 31 juillet 1853, professeur de sciences à Paris, rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 3, réunissant » toutes conditions prescrites par la loi. »

» Fait double à Paris, le 6 avril 1878.  
» H. BUFFENOIR.  
» Le gérant, P. LEBIEZ. »

Le jour même de la déclaration faite à Versailles par les fondateurs du Père Duchêne, on découvrait dans l'armoire d'une chambre meublée n° 2, dans la rue Poliveau, 42, des membres de la victime, et la justice était sur les traces du crime, dont tous les détails ne devaient entièrement être connus par l'aveu du coupable que le 23 avril, c'est-à-dire un mois après le crime.

Mais la découverte du 6 et la publicité donnée aux recherches de la justice ont suffi pour faire ajourner indéfiniment l'apparition du Père Duchêne.

C'est au n° 3 de la rue des Fossés-Saint-Jacques que la pensée du crime a été conçue, ainsi que le projet de fondation du journal radical.

C'est l'adresse de la rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 3, qui a été donnée par Lebiez pour la déclaration de publicité.

C'est rue des Fossés-Saint-Jacques, n° 3, que Lebiez a été arrêté.

La malheureuse veuve Gillet, en amassant sou à sou, par la vente quotidienne de son lait, la petite fortune que devaient lui enlever si cruellement de jeunes et charmants clients, les citoyens Paul Lebiez et Aimé Barré, ne se doutait guère que son capital serait destiné à la fondation d'une nouvelle chaire d'enseignement pour l'éducation radicale des communards de l'avenir.

On comprendra facilement la perte que le peuple aura faite par la privation des précieuses leçons qu'il devait recevoir de professeurs aussi distingués que les citoyens Paul-Louis Lebiez et Aimé Barré, et la perte aussi que l'économie politique, l'émancipation des nouvelles couches et la jurisprudence auront subie par l'arrestation de ces professeurs radicaux.

Il ne reste plus pour assurer le succès du Père Duchêne que le professeur de littérature, le citoyen Hippolyte Buffenoir, un des futurs candidats aux prochaines élections.

Lacenaire était poète, les citoyens Lebiez et Barré ne sont que des prosateurs; mais quelle verve ils se proposaient de déployer dans le langage imagé et radical du Père Duchêne!

Quels enseignements renfermés dans cette fondation de journal, et dans cette association qui devait donner un nouvel organe des plus ardents au parti radical!

Nous savons bien qu'il est injuste de rendre tout un parti solidaire des crimes et des hontes de ceux qui s'intitulent ses défenseurs et ses apôtres, mais il nous semble que les radicaux et les républicains devraient faire moins de bruit lorsqu'ils découvrent aussi dans les rangs de leurs adversaires des

fautes ou des crimes qui ne devraient jamais compromettre que les individus qui les commettent.

Il n'est pas plus équitable de faire retomber sur l'une des fractions ou sur la totalité du parti conservateur les faiblesses et les hontes d'un de ses membres plus ou moins reconnus, que d'attribuer au parti républicain tout entier la responsabilité des crimes et des condamnations atteignant continuellement des citoyens qui ont montré les plus grandes ardeurs républicaines.

Il serait temps d'être plus modéré et plus juste dans l'affirmation et dans les commentaires de cette solidarité, assurément plus nuisible aux républicains qu'aux conservateurs.  
(Assemblée nationale.)

## AFFAIRES D'ORIENT.

La situation est toujours la même: nous n'avons ce matin aucune nouvelle soit des négociations pour le retrait simultané des forces anglaises et russes, soit des pourparlers pour le Congrès.

Les journaux nous donnent même des renseignements absolument contradictoires.

Une dépêche annonce que le grand-duc Nicolas veut célébrer les pâques russes, qui ont lieu dimanche prochain, à Constantinople, en envoyant aux églises grecques de cette ville des officiers et des soldats de son armée. Après cette cérémonie religieuse, toutes les troupes russes entreraient à Constantinople et prendraient ainsi possession de la capitale de la Turquie.

On a bien des méfiances à cet égard, aussi plusieurs bâtiments anglais sont venus mouiller à la pointe de la Corne-d'Or, comme pour surveiller l'attitude des Russes et celle du Divan.

Mais comme cette occupation de Constantinople serait le signal de la guerre et couperait court à tout arrangement, nous espérons encore que les Russes ne brusqueront rien. Toutefois on ne voit pas sans inquiétude le retour du général Tolleben qui est arrivé à San-Stefano et que le grand-duc Nicolas, au milieu d'une revue solennelle, doit présenter aux troupes comme leur commandant en chef.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Samedi soir, M. Bacot, receveur particulier des finances de l'arrondissement de Saumur, a été enlevé subitement à sa famille.

M. Bacot, souffrant depuis longtemps, faisait une promenade en voiture avec M<sup>me</sup> Bacot. A quelques pas de sa demeure, il pâlit et s'affaissa dans sa voiture.

M. le docteur Bouchard, appelé immédiatement, ne put que constater que toutes les ressources de l'art devaient être inutiles.

Ramené à son domicile, M. Bacot a expiré aussitôt, sans avoir recouvré connaissance.

Ichabod était ébloui.

Bonne et reconnaissante créature! Son cœur s'agrandissait avec son amour à mesure que son estomac sentait se redoubler et s'aviver ses desirs; son intelligence s'exaltait en mangeant comme celle de la plupart des autres hommes en buvant.

Il roulait ses grands yeux verts tout autour de lui de la plus étrange façon du monde, et il s'enivrait de l'idée qu'un jour, certainement, il serait l'heureux possesseur des sources mêmes de tout ce luxe et de toute cette splendeur.

Ah! comme il tournerait vite alors le dos à sa vieille école! comme il aurait plaisir à faire claquer ses doigts au nez du vieux Hans Van-Ripper et à ceux de tous les fermiers importants ou ridicules qui semblaient lui faire une grâce aujourd'hui en l'admettant au bout de leur table!

Ses heureuses rêveries furent interrompues par les sons harmonieux qui appelaient la jeunesse à la danse dans le grand vestibule.

L'orchestre se composait d'un musicien, vieux nègre à cheveux blancs, honoré de la fonction poétique de faire sauter et valser les habitants du pays depuis un demi-siècle.

Son violon, aussi vieux et aussi usé que lui, n'avait plus que deux ou trois cordes couvertes de nœuds.

Il accompagnait chaque mouvement de son

Les obsèques de M. Bacot, receveur particulier des finances, auront lieu demain mardi 30 avril, à 4 heures du matin, dans l'église de Nantilly, sa paroisse.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer cet avis comme une invitation.

## VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans vient d'organiser des voyages circulaires à prix réduits, en voiture de première et de deuxième classe, pour des excursions à faire sur les bords de la Loire et dans la Vendée, la Charente-Inférieure, le Poitou, l'Angoumois, le Bordelais, la Dordogne, le Limousin, la Creuse, l'Allier et le Berry.

La durée du voyage est de trente jours. Le prix de la première classe est fixé à 175 fr.; celui de la deuxième classe, à 130 francs.

Les billets seront délivrés à partir du 4<sup>e</sup> mai jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1878 à la gare de Paris, au bureau central de la Compagnie d'Orléans, rue Saint-Honoré, n° 130, à Paris, ainsi qu'à toutes les gares et stations du réseau de la Compagnie d'Orléans situées sur l'itinéraire à parcourir.

Les billets des voyages circulaires donneront droit aux parcours ci-après, savoir:

Paris à Orléans, Orléans à Blois, Blois à Tours, Tours à Saumur, Saumur à Angers, Angers à Nantes, Nantes à Saint-Nazaire et retour à Nantes, Nantes à La Roche-sur-Yon et retour à Nantes, Nantes à Bressuire, Bressuire à Niort, Niort à La Rochelle, La Rochelle à Rochefort, Rochefort à Poitiers, Poitiers à Angoulême, Angoulême à Bordeaux-Bastide, Bordeaux-Bastide à Périgueux, Périgueux à Limoges, Limoges à Aubusson, Aubusson à Montluçon, Montluçon à Bourges, Bourges à Vierzon, Vierzon à Châteauroux et retour à Vierzon, Vierzon à Paris.

Les billets d'excursion sont personnels.

Ils sont valables pour tous les trains. Toutefois, les billets de 2<sup>e</sup> classe ne sont admis que dans les trains qui comportent des voitures de cette classe.

On sait qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai prochain, les lettres ordinaires ne coûteront plus que 45 centimes d'affranchissement.

Le public se demande ce que vont devenir les timbres-postes de 25 centimes, dont les particuliers, et surtout les commerçants, ont des provisions plus ou moins grandes.

Nous ne doutons pas que le gouvernement n'ait songé à cette difficulté et n'ait décidé d'accorder aux détenteurs de timbres-postes à 25 centimes un délai pour les échanger contre les nouveaux timbres-postes. Mais aucun avis n'ayant paru à cet égard, le public reste dans l'incertitude.

Nous pensons qu'une note à l'Officiel, qui trancherait la question comme nous venons de l'indiquer, serait bien accueillie des intéressés.

La direction de la sûreté générale donne en ce moment sur notre frontière des Pyrénées des instructions pour empêcher l'introu-

Au loin, on apercevait un vaisseau aux voiles pendantes, doucement balancé par la vague et parfois traversant des éclats de lumière où il semblait suspendu dans l'air.

Il était presque nuit lorsque Ichabod arriva dans le manoir de Balt Van-Tassel.

La réunion était nombreuse.

Les vieux fermiers à peau bronzée s'étaient parés de leurs larges vêtements, de leurs chaussettes bleues et de leurs vastes souliers garnis de boucles d'étain.

Leurs femmes, petites, vives et sèches, avaient tiré des armoires bien rangées leurs bonnets froncés, leurs robes courtes à taille longue, leurs gros jupons aux amples poches de calicot et aux ceintures garnies de ciseaux et de pelotes.

Les rieuses jeunes filles étaient attifées d'une toilette presque aussi antique que celle de leurs mères, à l'exception de quelques détails nouveaux, tels que chapeaux de paille ou rubans frais à la mode.

Deux ou trois des plus jolies s'étaient hasardées à paraître en robe blanche, grave symptôme de l'invasion des modes citadines, et qu'on ne remarquait pas encore chez les jeunes gens, toujours fidèles aux habits à pans carrés, garnis de boutons brillants, et surtout à l'usage de tresser leur rude chevelure en queues attachées avec des peaux d'anguille, puissant cosmétique, très-forti-

liant, supérieur sous tous les rapports à certaine graisse très-célèbre aujourd'hui.

Dans toute fête, il faut un acteur principal.

— Quel était cette fois le roi de la réunion?

— Van-Tassel?

— Il était trop modeste ou trop insouciant.

— Ichabod Crane?

— Il arrivait un peu trop tard.

Brom Brunt, accouru, longtemps avant notre héros, sur son cheval Darevil, comme lui plein de fougue et que seul il pouvait gouverner, s'était évidemment emparé du premier rôle, et il était l'objet unique de l'attention de toutes les fillettes qui remplissaient de leur charmant caquetage le vaste parloir de la ferme.

Mais n'anticipons pas, et commençons par jeter, avec Ichabod, un regard sur la table à thé, centre vers lequel se tournent tous les visages.

Une gigantesque théière, d'où s'échappaient de blancs tourbillons de vapeurs, s'élevait au milieu de la plate-forme massive; alentour sont rangés des plats énormes de gâteaux; des pâtés de pommes, de pêches et de courges; des tranches de jambon, de bœuf fumé; des compotes de prunes, de poires, de coings; des poulets frits et rôtis, des bols de lait et de crème, et une si prodigieuse variété de petits accessoires friands, brillants, attrayants, qu'il faut renoncer à les décrire.

archet d'un branlement de tête, et il n'oubliait jamais de saluer jusqu'à terre, en frappant du pied, tout nouveau couple qui entrait dans le cercle des danseurs.

(A suivre.)

## Théâtre de Saumur.

DIRECTION CHAVANNES.

LUNDI 29 avril 1878.

Une seule représentation donnée par des Artistes de Paris, sous la direction de M. Saint-Omer (du Vaudeville).

Le grand succès du théâtre du Vaudeville

## Les Bourgeois de Pont-Arcy

Comédie nouvelle en 5 actes, de M. Victorien Sardou, de l'Académie française.

Les principaux rôles seront remplis par M. Angelo et M<sup>me</sup> Riga, de l'Odéon; M. Edouard Georges, des Bouffes; M<sup>me</sup> C. Baret, du Vaudeville, et M. L. Lafaye, des Variétés.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes d'avance chez le Concierge du Théâtre.

duction en France de fausses monnaies et de faux billets de banque français.

Les faux monnayeurs s'appliquent principalement à imiter les pièces en or à l'effigie de Napoléon III, de Victor-Emmanuel, de Léopold, ainsi que de livres sterling. Quelques-unes de ces pièces diffèrent sensiblement de poids avec les pièces véritables, mais les faussaires sont parvenus, au moyen d'un alliage assez riche, à donner au plus grand nombre le poids à peu près exact.

La couche d'or est toutefois très-mince, et le frottement d'un corps dur sur les parties saillantes de la pièce fait apparaître rapidement le métal blanc. Il arrive aussi parfois que les caractères de l'exergue manquent de netteté dans le dessin.

La valeur intrinsèque varie de 3 fr. 50 à 43 fr. 25.

**Théâtre de Saumur.** — Nous ne saurions trop appeler l'attention des habitués du théâtre sur la représentation des *Bourgeois de Pont-Arcy* qui aura lieu ce soir. Cette pièce si finement écrite, où l'intrigue est si habilement développée, et qui tient à la fois de la comédie, du drame et du vaudeville, doit vivement intéresser les amateurs de tous les genres de spectacle.

Au moment où la pièce en vogue du Vaudeville, les *Bourgeois de Pont-Arcy*, va être représentée à Saumur, nous apprenons que le grand succès du Théâtre-Français, les *Fourchambault*, commencera également un tour de France dans quelques jours; mais la région de l'Ouest n'est pas comprise dans l'itinéraire.

En effet, M. Emile Augier vient de donner à M. Emile Mark, directeur du théâtre de Lille, ex-directeur des théâtres d'Angers et de Saumur, l'autorisation de jouer son nouvel ouvrage dans le Nord, en Normandie, en Belgique, en Hollande et dans l'Est de la France.

M. Emile Mark joue le rôle de Bernard, créé par Got à la Comédie-Française.

La tournée commencera le 2 mai à Lille.

#### CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS.

Samedi a eu lieu au concours hippique la quatrième épreuve de chevaux sauteurs. M. de Gontaut-Biron, en sautant la rivière, a fait une chute heureusement sans gravité.

Voici les vainqueurs: *Marmion II*, à M. de Canisy, 1<sup>er</sup>; *Pomme d'Apt*, à M. Proust, et *Dublin*, à M. de Vaulogé, 2<sup>e</sup> ex-æquo. Ces trois chevaux étaient montés par M. de Cahouet, écuyer à l'École de Saumur, qui a monté comme de coutume, c'est-à-dire remarquablement.

Mais les honneurs de la journée ont été pour M<sup>me</sup> Myers, la femme du directeur du Cirque-Américain, montant son cheval *Cromwell*. Le public lui a fait une véritable ovation.

Il est question, parmi nos officiers de cavalerie en garnison à Paris, Versailles et Saint-Germain, d'organiser, aux environs de Paris, des *Paper-Hunts*, à l'instar de ce qui est pratiqué en Angleterre sur une si large échelle.

Ces exercices, d'un intérêt palpitant, constituent, en dehors de l'amusement qui s'y rattache, une véritable école destinée à former non-seulement des cavaliers d'obstacles, mais encore à doter le pays d'excellents *Hunters* pour le service de l'armée et la chasse à courre en France.

Déjà quelques tentatives ont été faites dans ce sens, et il est regrettable qu'elles aient été interrompues.

#### ACHAT DE CHEVAUX FRANÇAIS.

Nous avons déjà signalé les nombreux achats de chevaux qui se font en Normandie pour le compte du gouvernement anglais.

Le *Journal du Havre* annonce que la remonte anglaise vient, en effet, de décider l'acquisition de vingt mille chevaux et qu'elle parcourt les départements de l'Ouest où elle achète des chevaux, bons ou mauvais, à des prix élevés.

Le ministre de la guerre, et à son défaut l'initiative parlementaire, doivent s'occuper sans tarder de cette grave question, car la hausse qui se produit sur le prix des chevaux et la nécessité de conserver les ressources de notre production chevaline, lui font un devoir de provoquer des mesures du genre de celles qui ont été prises en Allemagne, en

Autriche et en Suisse, par exemple un droit d'exportation de 300 à 400 francs pour les chevaux qui sortent de France.

C'est le seul moyen de conserver à la remonte de notre cavalerie les ressources qui lui sont indispensables.

La fusion des télégraphes et des postes est un fait accompli à Nantes.

M. Brisson, inspecteur des télégraphes, est nommé directeur des deux services.

M. Joxé, directeur des postes à Nantes, est nommé en la même qualité à Angers.

Un directeur-adjoint, pour les postes, est nommé à Nantes.

#### L'AFFAIRE BARRÉ-LEBIEZ.

L'affaire Barré-Lebiez, aujourd'hui, est terminée jusqu'aux débats judiciaires, qui ne tarderont guère.

Suivant la *Gazette des Tribunaux*, l'instruction se poursuit avec la plus grande activité, et il est à supposer qu'elle ne saurait tarder à être close par suite des aveux réitérés des principaux inculpés, Barré et Lebiez. Quant aux deux femmes arrêtées comme complices de ces derniers, rien ne prouverait encore qu'elles aient eu connaissance du crime, ou qu'elles y aient participé aucunement. Du moins, c'est ce qui résulterait actuellement de leurs déclarations et des affirmations de leurs amants.

Ce n'est que vendredi soir, à 9 heures 20, que la femme Lepin, maîtresse de Barré, arrêtée à Angers, a été dirigée sur Paris, où l'a précédée l'ancienne maîtresse de l'étudiant Lebiez. La femme Demay, dont le mari a été, comme on sait, relaxé, doit être prochainement conduite à Paris.

Le *Journal de Maine-et-Loire*, rectifiant un détail donné par les journaux de Paris, dit que M. Barré père n'a pas cessé d'habiter Saint-Georges-sur-Loire. Renommé adjoint de Saint-Georges quelques jours avant d'apprendre le malheur qui le frappe, il a donné sa démission.

Comme on l'a vu dans un article que nous donnons plus haut, Barré devait faire, dans le *Père Duchêne* ressuscité, le compte rendu des tribunaux et la chronique des crimes et accidents.

Il n'est donc pas interdit de penser que la pauvre veuve Gillet devait, malgré elle, fournir les fonds du nouvel organe socialiste, destiné à faire paître les *Droits de l'Homme*.

Jolie société!

Mercrèdi soir, le père Barré a été autorisé à voir son fils, en présence de M. Guillot, juge d'instruction.

L'entrevue a été très-émouvante et n'a duré que quelques minutes.

Le pauvre père a pardonné à son fils, qui l'implorait à genoux.

#### POITIERS.

Un peintre bien connu à Angers, M. T. Drake, expose à Poitiers un tableau retraçant un épisode de la prise d'Orléans en 1429. Au premier plan on remarque un jeune page monté sur un cheval caparotonné aux couleurs de la famille des Quatrebarbes. Le tableau est, en effet, destiné à la galerie généalogique de Chanzeaux (Maine-et-Loire). Commencée par M. le comte Théodore, continuée par la comtesse sa veuve, cette galerie compte déjà des toiles sorties de l'atelier de M. Drake.

— Vendredi matin, à quatre heures, on a trouvé dans la cour du quartier Montierneuf, étendu sans vie, le crâne fracassé, le canonier Gay, appartenant à la 41<sup>e</sup> batterie du 20<sup>e</sup> d'artillerie, en garnison à Poitiers.

Le malheureux, qui avait, croit-on, la veille au soir, la tête alourdie, était tombé accidentellement, pendant la nuit, d'une fenêtre du troisième étage.

Il appartenait à la classe de 1875, et n'avait, par conséquent, que 23 ans.

Un habitant de Saint-Hilaire de Chaléons (Loire-Inférieure), arrondissement de Paimboeuf, ayant commis l'imprudence de se mettre à l'abri sous un arbre pendant l'orage de mercredi dernier, a été tué par la foudre.

#### LE MANS.

Sous le titre: *Un mariage interrompu*, on lit dans l'*Avenir de la Sarthe*:

« Allez-vous en, gens de la noce! Le futur s'est laissé ravir sa douce fiancée, et celle-ci, pauvre colombe mise en cage, gémit entre les quatre murs du violon municipal.

» Cela se passait il n'y a pas plus de vingt-quatre heures.

» Le fiancé, nommé Perrault, est un brave jeune homme de La Flèche. Le cœur rempli des plus tendres pensées, il était venu dans la matinée au Mans tout exprès pour conduire à l'autel la jeune Elise Ruffray, âgée de 23 ans, une des bonnes les plus pimpantes de la rue Saint-Louis.

» Elise Ruffray occupait au second étage une chambre qu'elle partageait avec la sœur de son amoureux, Henriette Perrault, âgée de 26 ans.

» Or, hier matin, à huit heures, au moment où les jeunes gens étaient tout entiers à leurs rêves conjugaux, la police a fait irruption dans la petite chambre de la rue Saint-Louis. La mariée, malgré ses larmes, a été appréhendée au corps et conduite devant M. le commissaire central, qui l'a maintenue en état d'arrestation.

» La justice reprocherait, paraît-il, à Elise Ruffray de s'être procuré à trop bon marché une magnifique parure en diamants qu'elle comptait mettre le jour de ses noces. D'autres vols moins importants sont en outre relevés à sa charge.

» Sa compagne, Henriette Perrault, a également été arrêtée comme prévenue de complicité de recel.

» C'est le futur qui a dû piquer un soleil.

La Bretagne reçoit les détails suivants sur un horrible assassinat accompli, avec une cruauté inouïe, dans la commune de Domagné (Ille-et-Vilaine):

« Dans la nuit du 15 au 16 avril courant, le nommé Pasquier (André), âgé de quarante-huit ans, cultivateur, demeurant à la Tricouyère-en-Domagné, venait d'avoir une discussion avec sa femme. Ils se couchèrent, et Pasquier, dont la colère ne pouvait se calmer, conçut tout à coup le criminel projet de tuer sa femme.

» Il se lève, s'arme d'un maillet de menuisier et revient se coucher près de sa femme, en ayant soin de cacher son arme.

» La femme s'endormit, ignorant l'épouvantable danger qu'elle courait, et Pasquier jugeant le moment favorable, tira son maillet de sa cachette et en asséna un grand coup sur le front de sa femme.

» Celle-ci se leva sanglante et, avec l'énergie surhumaine que donne l'approche de la mort, repoussa son meurtrier et lui échappa, hélas! pour peu de temps.

» La porte était fermée à clef, impossible de fuir.

» Pasquier se rua de nouveau sur sa victime, la frappa à coups redoublés. Elle crie, elle appelle au secours, elle supplie son mari de l'épargner et de ne pas la tuer, elle lui montre avec épouvante les blessures horribles qui font jaillir son sang. Peine inutile, supplications perdues! Pasquier frappe toujours.

» La malheureuse femme tomba pour ne plus se relever, et quand les voisins, avertis par les cris de la victime, accoururent enfin pour la délivrer, elle ne donnait plus que de faibles signes de vie et expira peu de temps après.

» L'assassin a été arrêté par la gendarmerie et a fait des aveux complets.

#### Faits divers.

Les courses de taureaux ont été inaugurées le dimanche de Pâques au théâtre Vallette, à Marseille, au milieu d'une affluence énorme de spectateurs. L'empressement du public était tel que le contrôle a été un moment débordé par la foule et que le pourtour et les galeries supérieures ont été en quelque sorte pris d'assaut. La salle était comble. On comptait, il est vrai, bien peu de toilettes féminines. Il n'y avait pourtant nul danger, et le spectacle importé d'Espagne que l'on offrait à la population marseillaise était réellement, dit le *Sémaphore*, dépourvu de ce qu'il a de cruel et de par trop émouvant.

La Haute-Loire nous apprend qu'il vient de se produire, dans la commune de Saint-André-de-Chalençon, un genre de suicide inouï jusqu'à ce jour, dans ces contrées du moins.

La nommée Sivar Zélie, âgée de trente-cinq ans, épouse du sieur Chometton, s'est précipitée dans le four où elle s'est brûlée vivante, en l'absence de son mari.

Ce dernier, qui ne pouvait prévoir cette fatale résolution, rentra au même instant; il se mit aussitôt à pousser des cris; les voisins accoururent, on s'empressa de sortir la malheureuse qui avait cessé de vivre et dont tout le corps ne formait qu'une plaie.

Il paraît que cette malheureuse avait ses facultés mentales dérangées depuis environ un an, à la suite de couches. Depuis quelques jours, elle avait tenté de se suicider à différentes reprises.

\*\*\*

Le *Réveil du Dauphiné* mentionne la mort d'un vieillard âgé de 103 ans, nommé Joseph Nigou, habitant la commune de Chanranceu, canton de Saint-Geoire. Joseph Nigou avait été instituteur. Il habitait une maison située au marais de Clandon, hameau de l'Etang d'Hyères. Cette maison, entourée de toutes parts d'eau stagnante, est tellement humide que les clous des chaussures laissent une empreinte à chaque pas dans l'intérieur. Malgré l'insalubrité d'une pareille habitation, ce vieillard a pu vivre jusqu'à cet âge avancé, sans jamais avoir éprouvé la moindre douleur. Il est mort avec toutes ses dents; il a conservé toutes ses facultés jusqu'à son dernier moment, à part une dureté d'ouïe survenue à l'âge de 8 ans. Quelque temps avant sa mort, il lisait encore son journal chaque jour sans avoir recours aux lunettes. A l'âge de 100 ans, il sauva une de ses petites-filles tombée à l'eau, qu'il parvint à retirer non sans de grandes difficultés.

Pour les articles non signés: P. GODET.

#### Monsieur le Rédacteur,

J'étais atteinte d'une tumeur au sein, qui d'après le dire des médecins devait m'emporter, lorsque j'entrai dans la maison de santé du docteur Cabaret, 19, rue d'Armaillé, Paris. Après deux mois de traitement j'en sortis radicalement guérie, sans opération. Mon bonheur est tel que tous mes efforts tendront à le dire hautement et surtout aux incrédules. N'ayez donc, Monsieur le Rédacteur, aucun scrupule à mettre mon nom en évidence; je suis trop heureuse de me voir figurer aux annales de guérisons faites dans cette maison.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

F<sup>e</sup> CHÉRON-PIGEON,

A Coulommiers (Seine-et-Marne).

#### Le COMPTOIR GÉNÉRAL des CHEMINS de FER

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: un million de francs

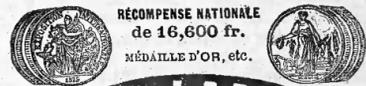
27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris,

Se charge de la vente et de l'achat de toutes valeurs au comptant, sans autres frais que ceux de l'agent de change; de l'encaissement des coupons, de l'échange et de la conversion des titres. L'administration répond immédiatement à toutes demandes de renseignements financiers.

Adresser les lettres ou envois à l'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

#### Injection Brou et Capsules Ricord

(Voir aux annonces).



#### QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

Apératif, Fortifiant et Fébrifuge

Contenant tous les principes des 3 quinquinas et très-recommandé par les médecins

contre l'anémie, le manque de forces,

chlorose, pâleur maladive,

affections de l'estomac,

fièvres intermittentes, convalescences lentes, etc.

A PARIS, 22 A 19, RUE DROUOT A LES PHARMACIES

Dépôt à Saumur: CHEVEVERGNE, pharmacien.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

#### REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès.

100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE Du BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastral-

gies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite et froid (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 67,514 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur, — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, d'écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Parine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescière est bien nommée, car, béni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÈQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Bauge, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>me</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 65, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière; BEAUFRETON-POINIER, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (159)

### CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 22 octobre 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 15 —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 —	
7 — 40 —		11 — 41 —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — soir.		7 — 39 —	
6 — 15 —		11 — 20 —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 AVRIL 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			72 25	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	625		2 50	Canal de Suez	725	1 25	
4 1/2 %			103	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	660			Crédit Mobilier esp.	530		5
5 %			109 50	Crédit Mobilier	140		6 25	Société autrichienne	512 50		
Obligations du Trésor, t. payé.			495	Crédit foncier d'Autriche	495			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			240	Charentes, 500 fr. t. p.	78			Orléans	344		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			501 25	Est	658 75			Paris-Lyon-Méditerranée	341 50		
— 1865, 4 %			516	Paris-Lyon-Méditerranée	1081 25		1 25	Nord	339		
— 1869, 3 %			395	Midi	808 75		1 25	Est	344 75		
— 1871, 3 %			389	Nord	1340		10	Nord	339 50		
— 1875, 4 %			501	Orléans	1107 50			Ouest	339		
— 1876, 4 %			498	Ouest	713 75		1 25	Midi	339		
Banque de France			3050	Vendée, 500 fr. t. p.	1107 50			Charentes	245		
Comptoir d'escompte			692 50	Compagnie parisienne du Gaz	1240		10	Vendée			
Crédit agricole, 200 f. p.			340	C. gén. Transatlantique	522 50		2 50	Canal de Suez	539 50		
Crédit Foncier colonial, 300 fr.			355								

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 24 décembre)

Départs de Saumur vers Angers.		Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 8 minutes du matin, express-voiture (s'arrête à Angers) omnibus-mat.		3 heures 26 minutes du matin, direct-mat.	
6 — 45 —		8 — 21 —	
9 — 1 —		9 — 40 —	
1 — 25 — soir,		12 — 40 —	
4 — 10 —		10 — 44 —	
7 — 15 —		10 — 28 —	
10 — 37 —			

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE.  
1<sup>o</sup> BELLE MAISON, à Saumur, quartier de Nantilly, place et rue du Presbytère; remise, écurie, deux jardins, gaz et eau de la ville, caves.  
2<sup>o</sup> TRÈS-GRANDE CAVE dans le roc, avec entrée sur la place.  
3<sup>o</sup> AUTRE MAISON, place du Presbytère, caves, jardin.  
4<sup>o</sup> TRÈS-JOLIE MAISON DE CAMPAGNE, à la Croix-Cassée, près Saumur; 47 ares de jardin; maison de jardinier.  
Entrée en jouissance de suite. Toutes facilités de paiement. S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD. (58)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

### VENTE PUBLIQUE

DE  
MATÉRIEL DE FERME  
Le dimanche 5 mai 1878, à midi.  
A la ferme de Mortefond, à Distré.

On vendra : Deux tarares, trois barattes et ustensiles de laiterie, chaudrons, charrette à bœufs, jougs, courroies et chaînes d'attelage, rouelles, rouleaux, vieilles charrettes, essieux, cercles de roues, cuve à lessive, cordages de pressoir, trieur Vachon, ferrailles et autres objets.  
Au comptant et dix centimes par franc en sus pour les frais. (214)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1878,  
PORTION DE MAISON  
AVEC MAGASIN ET SALON,  
Situés rue du Marché-Noir, occupés actuellement par M. Favreau.

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT  
Rue du Petit-Mauré.  
S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,  
DEUX MAISONS  
Montée de la Retraite.  
S'adresser à la Retraite. (180)

A VENDRE

UN DUC PRESQUE NEUF  
Avec siège mobile devant et derrière.  
S'adresser, 44, rue Beaurepaire.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrûté, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;  
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.  
S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

### VÉRITABLES CAPSULES

## RICORD

FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-blennorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

### CHLOROSE, ANÉMIE

## PILULES ET SIROP FAVROT

au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS  
Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

### CONSTIPATION ET MIGRAINE

## PILULES DU D<sup>r</sup> BONTIUS

Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.

Dépôt général : pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

### INJECTION BROU

Hygiénique, infallible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.

Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ<sup>r</sup> de M. Brou.

## DRAGÉES, ÉLIXIR & SIROP DE Fer du D<sup>r</sup> Rabuteau

Lauréat de l'Institut de France.

Les nombreuses études faites par les savants les plus distingués de notre époque, ont démontré que les Préparations de Fer du D<sup>r</sup> Rabuteau sont supérieures à tous les autres Ferrugineux pour le traitement des maladies suivantes : Chlorose, Anémie, Pâles couleurs, Pertes, Débilité, Épuisement, Convalescence, Faiblesse des Enfants et toutes les maladies causées par l'appauvrissement du sang.  
DRAGÉES DU D<sup>r</sup> RABUTEAU : Elles ne noircissent pas les dents et sont digérées par les estomacs les plus faibles sans produire de Constipation : 2 Dragées matin et soir au repas. . . . . Le fl. 3 Fr.  
ÉLIXIR DU D<sup>r</sup> RABUTEAU : Recommandé aux personnes dont les fonctions digestives ont besoin d'être rétablies. Un verre à liqueur matin et soir après le repas. . . . . Le fl. 5 Fr.  
SIROP DU D<sup>r</sup> RABUTEAU : Spécialement destiné aux enfants. . . . . Le fl. 3 Fr.  
Le traitement ferrugineux par les Dragées Rabuteau est très-économique; il n'occasionne qu'une minime dépense d'environ 10 Centimes par jour.  
On peut se procurer le FER RABUTEAU par l'entremise de tous les Pharmaciens.  
Se défier des Contrefaçons, et sur les flacons de Fer du D<sup>r</sup> Rabuteau, exiger comme garantie, la Marque de Fabrique (déposée) portant la signature de Clin & C<sup>ie</sup> et la Médaille du Prix-Montyon.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,  
PREMIER ET SECOND ÉTAGES  
En totalité ou par parties.  
Rue de Bordeaux, n° 32.  
S'adresser à M. Russon, épicière, quai de Limoges, n° 38. (177)

### AVIS.

A partir de ce jour, on prendra des CHEVAUX AU VERT dans la prairie de l'Île-l'Abbé.  
S'adresser à M. Ch. MILSONNEAU, rue Nationale, 9, et, sur la prairie, au sieur FOURNEAU, garde.  
Prix pour un mois : 30 francs, et 2 francs pour le garde. (202)

### AU COIN DE RUE.

DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS  
Spécialité de Chemises  
ET ARTICLES CONFECTIONNÉS SUR MESURE  
MAISON LOITIÈRE  
9 et 11, rue de la Comédie, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1,  
En face le square de Saumur.

### ON DEMANDE :

1<sup>o</sup> De TRÈS-BONNES OUVRIÈRES, dont une pour conduire une machine;  
2<sup>o</sup> UN GARÇON, de 15 à 16 ans, sachant lire et écrire. (194)

## MAISON GABORIT

6, rue Saint-Jean, SAUMUR

### DRAPERIE, NOUVEAUTÉS TOILES

On demande un apprenti.

M<sup>e</sup> HERBAULT, notaire à Saint-Léger, canton des Trois-Mouliers (Vienne), demande de suite un principal clerc. Bons appointements.

Un propriétaire des environs de Saumur demande un domestique sachant panser les chevaux. S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE FEMME, d'une bonne santé, demande de place dans une famille pour élever un nourrisson.  
S'adresser à M<sup>me</sup> MAGLOIRE-RICHARD, à Chouzé-sur-Loire.

UNE ANGLAISE demande à donner des leçons chez elle et à domicile.  
S'adresser au bureau du journal.

M. DAVEAU, peintre-vitrier au Pont-Fouchard, demande un jeune homme comme apprenti.

## TÉLÉPHONE

AVEC  
Avertisseur.

## BAZAR DU VOYAGE

3, place de l'Opéra, 3  
OU A L'USINE  
42, rue Rochecouart, 42.  
PARIS.

Prix : 15 fr. la Paire.  
Fil double spécial, 30 c. le mètre.

## AVERTISSEURS ÉLECTRIQUES

ALLANT JUSQU'À 20 KILOMÈTRES.  
Installation facile.  
Envoi franco Prospectus et Notice.



## M. RIELLANT ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.  
Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

## LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis  
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES  
3 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.  
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

Saumur, imprimerie P. GODET.